

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE
*Le Grand T théâtre de Loire-Atlantique***

Compte rendu de la séance du 10 avril 2018 à 16H au Grand T

Etaient présents :

Membres du conseil d'administration

Catherine Touchefeu, Bernard Gagnet, Marcel Verger, Patrick Girard, Jérôme Allemany représentant le Département de Loire-Atlantique.

David Martineau représentant la Ville de Nantes

Patricia Lemarchand, Patrick Bonnet, Catherine Le Moullec, personnalités qualifiées

Fabrice Boscherel , Benoit Martin, représentant le personnel

Étaient représentés (pouvoir)

Vincent Danis, Karine Fouquet représentant le Département de Loire-Atlantique

Était excusée

Laurence Garnier représentant la Région des Pays de la Loire

Soit 11 présents, 13 votes / 14 membres – quorum atteint

Direction du Grand T :

Catherine Blondeau, directrice et Alain Anglaret, administrateur

Assistaient également à la réunion

Sébastien Leroy, agent comptable de l'EPCC

Mireille Pinaud, direction de la culture du Département

Sylvie Brétéché, direction de la culture du Département

Annaïg Plassard, direction de la culture de la Ville de Nantes

Éric Gross, DGA chargé de la culture, Région des Pays de la Loire

ORDRE DU JOUR

1 Approbation du compte rendu du CA du 14 décembre 2017.

Le compte rendu du CA du 14 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2 Rapport d'activité, compte administratif et compte de gestion 2017

Catherine Blondeau rappelle en préambule l'objectif du rapport d'activité annuel. Il s'agit de rendre compte, au-delà de l'activité la plus visible (un grand Théâtre à Nantes), de l'ensemble des objectifs et orientations du projet porté par Le Grand T. La démarche RSE et la labellisation LUCIE ont ainsi conduit à compléter certaines informations en rajoutant quelques nouveaux indicateurs, d'autres ont fait l'objet de retraitement pour assurer la meilleure lisibilité possible de l'information.

Catherine Blondeau commente ensuite les événements marquants représentatifs de l'année 2017 (pages 3-6). Elle renvoie au document pour la description des activités et les indicateurs de fréquentation (pages 7-11) tout en attirant l'attention du CA sur l'introduction d'un nouvel indicateur (répartition des spectacles programmés par genre de l'auteur et du metteur en scène) permettant d'évaluer l'objectif de proposer et/ou soutenir plus de spectacles proposés par des femmes.

Au-delà des actions mentionnées parmi les grands événements, la politique d'éducation artistique et culturelle (pages 12-16), l'action sociale et la solidarité (pages 16-17), l'accompagnement des pratiques amateurs (page 18) et de la formation professionnelle continue (page 19) illustrent le rôle de théâtre citoyen revendiqué par Le Grand T. L'inscription territoriale de l'établissement, la dimension de coopération et l'impact économique de ses projets, ainsi que la place qu'il occupe et son influence au plan national (pages 20-25) complètent le panorama.

La revue de presse publiée en annexe du rapport d'activité témoigne de la variété des actions et de l'intérêt qu'y accorde la presse nationale et régionale (Cf revue de presse).

Alain Anglaret reprend en les commentant les données humaines, économiques et financières figurant dans le rapport d'activité 2017 (pages 26-36). Il insiste en particulier sur les nouvelles informations en matière de ressources humaines intégrées au rapport dans le cadre de la démarche

RSE et qui permettent de disposer d'informations précieuses sur la principale richesse de l'établissement : son équipe

Alain Anglaret renvoie aux informations détaillées dans le rapport d'activité notamment à l'analyse de la marge d'activité qui ne représente plus que 20,74% des financements stables apportés par les collectivités et l'État pour le financement du fonctionnement et des activités du théâtre.

Après avoir rappelé qu'en 2017 Le Grand T a financé sur ses ressources propres la construction de deux modules de billetterie sur le site principal du théâtre, il commente la formation du résultat 2017 (+ 53.208 €) effet direct du CICE. (Hors impact du CICE, le résultat comptable présente un déficit de - 61.348 €).

L'autofinancement de la construction impacte les grands équilibres financiers avec un fonds de roulement positionné à 34 jours, à rapprocher des 45 jours représentant le seuil idéal fixé par le CA. La trésorerie est corrélativement à la baisse dans des proportions équivalentes. Il est rappelé que les économies réalisées sur les loyers du Passage Pommeraye permettront de couvrir les coûts d'amortissement supplémentaires de la construction de la nouvelle billetterie.

La structure financière du Grand T reste donc globalement solide mais la disparition annoncée du CICE (2019) ainsi que les projets de reconstruction de l'atelier vont peser sur les grands équilibres et sur la trésorerie. Il sera indispensable, le moment venu, de mettre en place le plan de financement adapté.

Sébastien Leroy, agent comptable de l'établissement confirme que les données financières présentées sont concordantes avec le compte administratif (ordonnateur) et avec le compte de gestion (comptable) communiqués par ailleurs sous leur forme réglementaire aux membres du CA.

Echanges

Catherine Touchefeu lance les échanges autour du rapport d'activité 2017 dont elle salue la qualité grâce notamment au choix d'indicateurs pertinents et intéressants.

Patrick Bonnet inquiet de la baisse constante du niveau de marge d'activité disponible se demande s'il est possible et pertinent de fixer un objectif de seuil critique pour cet indicateur (en % ou en valeur).

Pour **Alain Anglaret**, le « bon » niveau de marge d'activité disponible se situe autour de 1.200.000 € (soit autour de 23% du niveau moyen de financement actuel). L'érosion tendancielle de la marge disponible est malheureusement une caractéristique connue de l'économie du spectacle vivant subventionné.

David Martineau constate pour sa part un niveau d'intervention en production très faible en 2017 et s'interroge sur les raisons et conséquences de cette situation.

Catherine Blondeau rappelle que d'une part la capacité de production est directement liée au niveau de marge disponible et que d'autre part, le financement dédié apporté par l'État s'est interrompu en 2016 avec la fin de la convention liant Le Grand T, Wajdi Mouawad et l'État. Ce sont ainsi 80.000 € de capacité de financement qui ont disparu.

Alain Anglaret précise qu'en outre, fin 2016 plusieurs projets de production ont été initiés, l'année de financement des productions n'étant pas toujours la même que l'année d'exploitation, ce qui explique également la modestie du chiffre finalement enregistré en 2017.

David Martineau s'inquiète des répercussions que pourrait avoir sur le territoire une absence durable du Grand T en matière de production.

3 Approbation du rapport d'activité, et des comptes 2017

La Délibération 2018-01 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Les pièces annexées se composent du rapport d'activité, du compte de gestion 2017 et du compte administratif 2017.

4 Affectation du Résultat de la section d'exploitation et de la section d'investissement

Catherine Touchefeu propose au CA d'affecter le résultat bénéficiaire de la section de fonctionnement en report à nouveau et le solde négatif de la section d'investissement en report.

La Délibération 2018-02 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

5 Présentation et approbation de la DM1 au budget 2018

Alain Anglaret présente la DM1 soumise au vote. Il s'agit d'ajuster les masses budgétaires en prenant en compte les résultats de l'exercice 2017 (fonctionnement et investissement) et leur affectation, le réalisé du premier semestre civil d'activité 2018 (deuxième partie de la saison 2017-2018) et les prévisions réactualisées du deuxième semestre civil 2018 (Première partie de la saison 2018-19).

Il s'agit également de prendre en compte la modification des règles fiscales qui permettent à l'établissement d'être dorénavant exonéré de Taxe sur les salaires, soit une économie d'environ 120.000 € pour le budget de fonctionnement. Ce montant permettra au Grand T de reconstituer un peu sa capacité d'intervention en production pour l'exercice 2018.

Ces ajustements modifient les masses mais pas les équilibres budgétaires, ni les participations des collectivités membres.

La Délibération 2018-03 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

6 Ajustements tarifaires pour la saison 2018/19

La ville de Nantes a officiellement sollicité Le Grand T afin qu'il participe à l'unification du tarif d'accès aux spectacles pour les titulaires de sa *carte blanche* (6 €)

David Martineau rappelle l'objectif qui est de permettre aux Nantais en situation de fragilité (économique, isolement, autonomie...) d'accéder simplement et au moindre coût aux offres culturelles des institutions de la métropole.

Catherine Blondeau redit que même si Le Grand T partage l'objectif poursuivi, il est très compliqué d'intégrer des éléments de politique tarifaire exogènes (et sans contrepartie) à une grille structurée et cohérente. Le Grand T a développé sa propre politique à destination des personnes économiquement fragiles. En utilisant d'autres mécanismes (Billet solidarité financé par les abonnés, tarifs adaptés) et d'autres formes (parcours accompagné via les CCAS, les travailleurs sociaux du Département ou les associations) dont peuvent bénéficier d'ailleurs les titulaires de la Carte blanche.

Fabrice Boscherel (en charge de ces dossiers au sein de l'équipe du Pôle Public et communication) estime que la politique tarifaire mise en œuvre par Le Grand T est ainsi compatible avec les multiples solutions de financement déjà existantes, tout en préservant une valeur faciale identique : un billet délivré dans le cadre du billet solidarité ne coutera ainsi rien à son utilisateur, tout en arborant la même valeur que ceux vendus à des catégories de spectateurs jugées prioritaires (RSA, intermittents, demandeurs d'emploi, carte blanche etc...). De la même manière, certains relais sociaux participent au coût du billet, réduisant d'autant le coût final pour le bénéficiaire de ces aides.

Patricia Lemarchand considère qu'il faut faire confiance à l'expérience de l'équipe pour garder une cohérence dans les pratiques tarifaires.

Après quelques échanges, **Catherine Touchefeu, Jérôme Allemany et David Martineau** s'accordent pour laisser le temps d'évaluer les différents dispositifs et les adaptations possibles. Pour la saison 2018/19, la politique actuelle continuera donc à être mise en œuvre.

Alain Anglaret aborde le sujet du Pass Culture de la Région, actuellement en pleine refondation. Il cite quelques chiffres qui matérialisent l'importance prise par le dispositif et l'impact de sa suspension temporaire pendant la saison 2017/18 : en 2016/17, 10.881 billets avaient été délivrés dans le cadre du dispositif (dont la moitié via l'abonnement groupe). En 2017/18, le chiffre de 4.000 billets délivrés n'est pas atteint à ce jour (dont seulement 1/3 via le Pass Classe). **Éric Gross** s'étonne de ces chiffres dans la mesure où la suspension temporaire du dispositif « groupe » a été partiellement compensée par des dotations aux établissements scolaires sur la base de leurs « consommations » antérieures. Un bilan chiffré sera réalisé prochainement par Le Grand T.

Pour la saison à venir, les modalités de fonctionnement et de financement sont connues pour le Pass individuel (Crédit de 16 € par élève bénéficiaire), mais pas celles concernant les sorties collectives qui, **Éric Gross** le confirme, sont encore à l'étude et doivent être validées par l'assemblée. Tout cela devrait être réglé en septembre, mais les inconnues (y compris tarifaires) restent nombreuses, la construction des parcours EAC avec les enseignants risque d'être encore compliquée la saison prochaine,

Alain Anglaret informe le CA de la facturation de frais de vente en ligne à partir de la saison 2018/19, soit 1€ par billet isolé et 2 € par abonnement souscrit en ligne, à l'exception des abonnements jeune et enfant liés à un abonnement famille, afin de ne pas pénaliser la dynamique en cours. Ce coût supplémentaire est une répercussion des (importants) frais facturés par le prestataire de vente en ligne.

7 Décision du CA sur le renouvellement du mandat de direction de Catherine Blondeau

Après débat, le Conseil d'administration à l'unanimité propose à la Présidente **Catherine Touchefeu** de nommer **Catherine Blondeau** pour un nouveau mandat de trois ans à compter du 1^{er} janvier

2019, sur la base de son excellent bilan et de son projet de *théâtre de la relation*, exposé lors de la réunion du 14 décembre 2017.

La Délibération 2018-04 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

8 Présentation des axes majeurs de la saison artistique 2018-19

Catherine Blondeau remercie le CA pour sa confiance renouvelée et présente les grands axes de la saison 2018-19 qui lui semble particulièrement représentative de son projet

- **Des artistes associés** (Thomas Jolly, Caroline Melon, Olivier Letellier, Sébastien Barrier, Anaïs Allais et Patrick Boucheron) qui chacun dans leur genre incarnent un type d'adresse dans des styles et genres esthétiques différents
- **Une colonne vertébrale de la saison solide** et très appétissante :
 - *La Chambre d'Isabelle* / Jan Lauwers
 - *Trans* / Didier Ruiz
 - *Tous des Oiseaux* / Wajdi Mouawad (avec lieu unique)
 - *Thyeste* de Sénèque / Thomas Joly
 - *Kalakuta République* / Serge Aimé Coulibaly
 - *Soleil Blanc* / Julie Bérès
 - *Festen* / Cyril Teste
 - *Jamais Seul* / Mohamed Rouabhi / Patrick Pineau
 - *Le Maître et Marguerite*, revisité par Igor Mendjisky
 - *Saison Sèche* / Phia Ménard
 - *Saigon* / Caroline Nguyen
 - *Léonie et Noélie* / Nathalie Papin Karelle Prugnaud
 - *La Chute des Anges* / Raphaëlle Boitel
- **Des temps forts**
 - *Romeo et Juliette* / Preljocaj (à la Cité des congrès)
 - Carla Bley (Concert d'ouverture de Jazz en phase)
 - Bruxelles en Piste (À Nantes et dans le département)
 - *Famille choisie* / Carré Curieux
 - *La Vrille du Chat* / Back Pocket
 - *Esquif* / Surnatural orchestra et Cirque In extremis
- **Des Classiques** (Marivaux, Molière, Voltaire..), des découvertes (Lisbeth Grùvez, David Murgia...)
- **Des artistes locaux** (Simon Le Moullec, Monique Ervouët, Les maladroits, label Brut, Marylin Leray, Sophie Merceron...)
- **Une offre « famille »** conséquente
- **Le Jumelage Bottière Pin-Sec** qui se poursuit pour deux années supplémentaires
- **La troisième édition du festival Nous Autres**, conçu avec l'Université de Nantes et les musées de la Métropole (Château, Dobrée, Musée d'Arts), autour des manières de faire l'histoire aujourd'hui.
- Et toujours les projets à l'échelle du **territoire (Diffusion et EAC)**

Pour résumer, la saison en quelques chiffres :

- Jauge de **95.300** (103.000 - Hors Cirque Plume en 17-18) dont **40.000** famille + jeunes, (31.090).
- **20.300 places** dans le Département (**16.730**) dont **13.500** EAC/famille (**8.900**)
- **44** spectacles (57 en 17-18) / **204** représentations (265 en 17-18)
- **2** grands projets
- **12** (12) tournées dans le département, **82** (78) Représentations
- **20** (21) villes ou communauté de communes partenaires en Loire-Atlantique. **5** (6) villes partenaires sur l'agglomération
- **11** (19) projets en partenariat sur l'Agglo
- **25** (32) projets en partenariat sur 44 (57) = **56% des projets en coopération**
- **33%** de signatures féminines, **15%** ou mixtes ou collectif, **52%** hommes (**48 /52**)
- **34%** auteurs femmes, **20%** mixtes ou collectifs, **46%** hommes (**54/46**)

L'ensemble de la programmation de la saison 2018/19 sera dévoilée lors d'une conférence de presse le 22 mai 2018 à 11 h, puis lors de la présentation publique le 19 juin 2018. Les abonnements ouvrent le 20 juin.

9 Présentation de la nouvelle charte graphique

Catherine Blondeau présente l'agence Trafik, lauréate de l'appel d'offres lancé pour imaginer la nouvelle identité graphique et visuelle du Grand T à partir de la saison 2018/19

Le principe proposé repose sur 3 axes :

- un logo texte sobre mais identifiable, utilisé sur la brochure, l'affiche, le papier à lettre...
 - Une identité visuelle uniquement graphique, déclinant la lettre T, en N&B ou en couleur selon les supports (noir et blanc pour les cartes de visites, cartes de correspondance, T-shirt et fourrures polaires, couleur pour le visuel de saison sur affiches et brochure)
 - un accompagnement numérique de cette identité, sous forme d'application destinée à inviter le public à « fabriquer ses T » qui seront affichés dans le Hall du théâtre à l'automne prochain.
- La nouveauté de ce système porte sur les T multiples et graphiques qui illustrent l'idée du foisonnement, de la mixité, de la diversité, du faire-ensemble, de la joie.

10 Point sur le dossier des travaux

Le travail du cabinet de programmation se poursuit, les contours et phases du projet se dessinent petit à petit, via une concertation étroite avec les directions de service du Département (DPI et Culture) et les équipes du Grand T et de MDLA.

La séance est levée à 19h00

Les prochains CA auront lieu :

Mercredi 10 octobre 2018 à 17h (Débat d'orientation budgétaire)

Mardi 11 décembre 2018 à 17h00 (Vote du Budget 2019)